



UN TERRAIN CHARGÉ D'HISTOIRE – LE LOT 33

| Jean-Yves Giroux |

Le 10 novembre dernier, la Commission scolaire Marie-Victorin mettait en vente six écoles de son territoire qui ne sont plus requises pour l'enseignement. L'une d'entre elles, l'école Saint-Antoine, se trouve dans le site du patrimoine, arr. Vieux-Longueuil. Le bâtiment ancien, «interdit de démolition», borde la rue Saint-Charles, un peu à l'est de Chambly, côté nord, près de la rue Saint-Antoine. Cette école date de 1913 (plan d'architecte Alfred Préfontaine) et portait d'abord le nom de Saint-Georges, qui fut par la suite renommée Saint-Antoine. Les autres bâtiments scolaires ont été rajoutés en 1958, et ont servi entre autres à l'Éducation des Adultes, puis à d'autres groupes. Le terrain où ces édifices sont érigés appartient à 70% à la Fabrique Saint-Antoine de Padoue, et le reste, à la Commission scolaire Marie-Victorin. M. Raymond Poisson, prêtre-curé de la paroisse, semble très intéressé à conserver l'école Saint-Antoine pour l'adapter à des activités à vocation communautaire, comme des cours de catéchèse, etc.



École St-Antoine
St-Charles Est

Photo : J.-Y. Giroux

En 1997, la MRC de Champlain, aujourd'hui disparue à cause des fusions municipales, avait reconnu cet emplacement (Lot 33) comme ayant une grande valeur archéologique. La première église de Longueuil (1727) y fut érigée, ainsi que le moulin seigneurial. À l'époque, le ruisseau St-Antoine fournissait l'énergie pour le moulin.

Les fouilles de 1994 et 1995 ont démontré la présence du muret à l'est du cimetière entourant l'église de 1727, ainsi que des restes humains datant de 1836. Malgré l'incertitude des données historiques, il y a tout lieu de supposer que, dès 1681, du vivant de Charles Le Moyne, une chapelle de bois fut érigée sur ce lot. L'église de 1727 servira jusqu'en 1810, alors que la deuxième église fut construite à l'emplacement du Château-fort de Longueuil, angle sud-ouest de l'actuelle rue Saint-Charles et du Ch. De Chambly. Cette intersection est connue depuis longtemps comme le « Carrefour des ancêtres ».

Nous estimons que, compte tenu de la valeur historique et archéologique du lot 33, il serait souhaitable de transformer en espace vert la partie du terrain bordant la rue Saint-Charles, entre la vieille école St-Antoine et la rue St-Antoine, en vue d'y effectuer des fouilles archéologiques futures, tout en rendant hommage aux pionniers de l'ancien village de Longueuil. Quant au zonage, il devrait demeurer communautaire autant que possible, malgré la pression de certains promoteurs pour augmenter la densité actuelle en faveur de constructions résidentielles en hauteur. Tout re-développement de ce secteur est par ailleurs lié à ce qu'il adviendra de la tristement célèbre *Chandellerie Mailloux*.

L'ARRV-L COMPTE SUR SES MEMBRES

| Phyllis Préfontaine |



L'ARRV-L fêtera bientôt ses dix-huit ans. Si elle a survécu, c'est grâce aux efforts de bien des gens, et grâce aussi à leur soutien financier. Il est temps de parler (encore!) de cotisations. Sur la bande-adresse de ce bulletin est indiquée la date d'échéance de votre cotisation, et un trait de couleur veut dire qu'elle est échue.

Comme nous vous l'avions déjà expliqué, notre année financière fut modifiée l'an dernier pour se terminer maintenant le 30 juin de chaque année. C'est donc dire que si vous avez

oublié de renouveler, ce serait bien aimable à vous de le faire rapidement – car dès juillet prochain, une nouvelle cotisation deviendra due.

Le succès de l'ARRV-L réside dans ses membres, et l'argent est le nerf de la guerre, c'est bien connu. Nous vous incitons également à faire aussi un petit effort de recrutement : un ami, un voisin, une nouvelle famille qui arrive dans le voisinage. Rappelons-nous le vieil adage qui dit : *l'union fait la force*.

RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ARRV-L

| Ginette Lapierre |

Le 7 novembre dernier avait lieu l'assemblée générale annuelle de l'ARRV-L. Plusieurs questions et commentaires formulés par les membres démontrent l'inquiétude ressentie face à certaines situations dans le Vieux-Longueuil, comme la sauvegarde de l'école Saint-Antoine mise en vente par la Commission scolaire Marie-Victorin.

Cette soirée fut aussi l'occasion pour le Bureau de direction de souligner d'une façon spéciale l'honneur fait à notre président-fondateur par l'Assemblée nationale du Québec. En effet, M. Yves Beauchemin a été nommé officier de l'Ordre national du Québec. Un hommage lui a été rendu par Mme Brigitte Purkhardt, qui a mis en lumière l'apport de M. Beauchemin à l'Association des Résidents et Résidentes du Vieux-Longueuil depuis sa fondation en 1986. M. Beauchemin a reconnu, en toute

humilité, que ce travail était celui d'un travail d'équipe, d'une belle équipe animée par le même amour du quartier historique du Vieux-Longueuil.

Soulignons que les membres élus lors de l'assemblée générale se sont réunis en décembre pour former le nouveau Bureau de direction. En voici la composition :

Brigitte Purkhardt, présidente
Jean-Yves Giroux, secrétaire
Ginette Lapierre, trésorière
Fabienne Girard, conseillère
Phyllis Préfontaine, conseillère en urbanisme.

À ceux et celles qui seraient tentés par l'aventure, nous vous attendons à bras ouverts !

Une chocolaterie, rue Guillaume

| Fabienne Girard |

Après les fermetures successives du casse-croûte, du café Internet et de la boutique de cartes, les gens du coin observaient les vitrines sales et couvertes de papier du 160, rue Guillaume, en se demandant bien qui en serait le prochain occupant... Finalement, le 12 décembre 2002, nous avons découvert son identité : la chocolaterie Marie Pommette. Depuis ce temps, nous pouvons savourer des chocolats de grande qualité, faits à la main par Anne-Marie Bellemare, la charmante propriétaire. Après avoir occupé divers emplois, cette dernière a choisi de lancer son entreprise dans son quartier natal. On peut donc dire qu'il s'agit d'une vraie Vieille-Longueilloise pure laine !



Chocolaterie Marie Pommette
160, rue Guillaume

Photo : J.-Y. Giroux

Lauréate du concours québécois en entrepreneurship 2003, Anne-Marie nous révèle son âme de grande voyageuse en confectionnant des chocolats aux noms évocateurs comme « Mont Blanc », « La route des Indes », « Douce Provence », etc. Une agréable surprise attend les nouveaux clients : ils peuvent déguster gratuitement un chocolat de leur choix. Si vous n'y êtes pas encore allés, profitez d'une promenade ou d'une visite au Centre culturel Jacques-Ferron pour vous y arrêter et succomber à une attaque de gourmandise.

L'OMBRE DE PAUL LE MOYNE DE MARICOURT

| Phyllis Préfontaine |

La plupart de nos lecteurs se souviennent sans doute de « feu » l'Hôtel du Roy, angle St-Charles et boul. Quinn, dont la construction remontait aux années trente. Il était d'un style nouveau, à la croisée du mouvement « art déco » et « moderne », et unique à Longueuil. Le bâtiment a connu plusieurs usages au fil des ans : hôtellerie, taverne, brasserie, restaurant, salon de coiffure, etc. Il était « patrimonial », mais inoccupé depuis 1992, et sis à l'extérieur du site du patrimoine. Il y eut des tractations à l'époque auprès du Conseil municipal pour le démolir, car la propriétaire était atteinte d'une maladie grave et voulait diminuer son fardeau fiscal. Malgré une offre d'achat de 300,000\$, refusée par la proprio, un stratagème fut imaginé pour « justifier » sa démolition, en faisant cependant un grand détour.



Coll. Société d'histoire de Longueuil

Hôtel du Roy (démoli)
Angle St-Charles O. et Quinn

Le 26 novembre 1996, la Commission du patrimoine, nouvelle mouture, tenait donc des audiences sur l'opportunité de créer deux « mini-sites » : pour l'Hôtel du Roy d'une part et, d'autre part, pour la maison Dubuc sur Marie-Victorin Est. La Commission pouvait ainsi se prononcer légalement sur leur avenir. Jusque là, rien d'anormal. L'ARRV-L s'était

présentée aux audiences avec un solide mémoire, et avait préconisé pour l'Hôtel du Roy sa conservation par sa transformation en musée. L'espace était suffisant et l'emplacement, idéal, à l'entrée du Vieux-Longueuil, avec stationnement – un attrait certain pour les restaurateurs de la rue St-Charles. Dieu sait comme Longueuil était pauvre en musées – et l'est encore... L'ancienne Ville de Longueuil était gras dur côté finances et aurait pu se permettre un tel projet – mais il est possible que les vieilles rancunes ex-Jacques-Cartier et « village » de Longueuil perduraient encore, ce qui n'a pas aidé à trouver une solution acceptable pour tous nos élus. Il avait même été question de démolir pour mieux reconstruire (une copie de l'édifice) ! Quelle façon de « préserver » le patrimoine...

En conclusion de son Mémoire, l'ARRV-L donnait un accord de principe à la création de mini-sites, **« à condition que le bâtiment ne soit pas démolé par la suite en vertu de l'article 95 de la Loi sur les biens culturels »** (extrait de *l'ARRV-L vous informe*, décembre 1996). Car aussi incongru que cela puisse paraître, la Loi sur les Biens culturels, destinée à protéger le patrimoine bâti, donne aussi l'autorisation à une municipalité d'ordonner une démolition, moyennant une recommandation d'un comité (de démolition) *Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage!*

Un projet en hauteur

Que vient faire Paul Le Moyne là-dedans, direz-vous. C'est le nom proposé pour la tour de plusieurs étages qu'un architecte-promoteur du Vieux-Longueuil doit construire sur le terrain vacant depuis six ans, histoire de rehausser davantage le prestige d'un tel bâtiment qui, par ailleurs, s'intègre bien dans la trame de la rue St-Charles, entre Le Carignan et Le Chambellé, et dont le zonage est maintenant conforme. Mon pif me dit que le rapport plancher-terrain (cos) du Maricourt doit être assez élevé. Le malheur, c'est qu'il a fallu démolir pour reconstruire. Et la zone ainsi créée se rattache au site du patrimoine en traversant la rue St-Charles, côté sud ! Nos urbanistes ont donc bien de l'imagination...



QUI ÉTAIT PAUL LE MOYNE DE MARICOURT ? *

| Phyllis Préfontaine |

Le quatrième fils de Charles Le Moyne, fondateur de Longueuil, et de Catherine Thierry-Primot, est né le 15 décembre 1663 à Ville-Marie (Montréal). Il aura huit autres frères et deux sœurs. Son extrait de baptême révèle que son parrain fut nul autre que « Messire Paul de Chomedey, gouverneur de cette Isle ». Chacun des fils de Charles Le Moyne, qui fut anobli en 1668, portait un surnom, et de Maricourt était celui d'un fief accordé à son père à l'ouest de Montréal.

De Maricourt a suivi son frère d'Iberville et participa à ses triomphes, en 1686 à la Baie James contre les Anglais, et en 1689, à la Baie d'Hudson lors de la capture de deux navires ennemis devant le Fort Rupert. Il fut nommé par M. de Frontenac pour remplacer son frère s'il était victime d'un accident, et d'Iberville lui confia le commandement à sa place. En 1690, au siège de Québec par l'amiral Phipps, de Maricourt fut un des premiers à voler au secours de cette ville et nul, après son frère de Sainte-Hélène, ne contribua plus que lui à la déroute du major Whalley.

Le 29 octobre 1691, Paul de Maricourt unit sa destinée à Marie-Madeleine Dupont de Neuville, dont le père Nicolas Dupont était conseiller du Roi au Conseil souverain. Étaient présents, entre autres, Jacques LeBer et d'Iberville.

De Maricourt avait appris les langues indiennes et, lorsque la situation s'est corsée vers 1696, la guerre avec les Iroquois avait recommencé. M. de Frontenac résolut d'en finir avec «cette nation orgueilleuse». De Maricourt participa à la mission avec brio, ce qui lui valut une appréciation du Gouverneur Frontenac auprès des émissaires des Cinq Nations venus à Québec : «Je suis très content que vous m'ayez fait savoir que vous avez continué d'adopter les sieurs Le Moyne de Longueuil... (Charles fils) et de Maricourt ...(Paul), à la place de leur père.. (feu Charles)...». D'autre part,

de Maricourt avait été adopté par les Onontagués et portait le nom sauvage de Taouioustaouisse, qui signifiait *petit oiseau toujours en mouvement*. Pas étonnant qu'il fut choisi par eux pour être « délégué au grand conseil de paix qui eut lieu le 10 août 1700 dans Onontagué, où ils signèrent une espèce de traité provisionnel... », sans doute en prévision de la Grande Paix de Montréal qui fut paraphée à l'été 1701.



Panneau annonçant le Paul Le Moyne de Maricourt

Ce valeureux fils du fondateur de Longueuil se maria deux fois, et après seulement sept semaines de vie commune avec sa deuxième épouse, il rendit l'âme à son tour, à sa résidence de Montréal connue sous le nom de Près-de-Ville, dans la 40e année de sa vie, le 23 avril 1703. Son décès pourrait être relié à une grave épidémie de petite vérole qui frappa la colonie. De Maricourt n'a pas eu de descendance. On peut aujourd'hui déplorer la courte vie de Paul Le Moyne de Maricourt, puisqu'il aurait pu réaliser encore bien des exploits. Le destin en a décidé autrement car dans la fleur de l'âge, il fut appelé à rejoindre plusieurs de ses frères, que l'histoire a surnommés les Machabbées de la Nouvelle-France.

* **Source principale** : *Histoire de Longueuil et de la famille de Longueuil* (1889). 681 pages.

Par Alex. Jodoin, avocat, et J. L. Vincent, percepteur Rev. Int. Imprimerie Gerhardt-Berthiaume, Montréal. (p.143-149).

LA GALERIE D'ART MADELEINE C

| Brigitte Purkhardt |

Il y a quelques mois, la Boucherie Provost — située au coin des rues Guillaume et St-Jacques — fermait ses portes. Bouchers de père en fils, les Provost avaient exploité cette entreprise familiale pendant plus de soixante-dix ans. Un couple fort dynamique occupe à présent les lieux, transformés en une galerie d'art des plus originales. Voilà de quoi sustenter les résidents du quartier, mais en matière culturelle cette fois.

La nouvelle salle d'exposition a donc vu le jour grâce au photographe d'œuvres d'art Paul Beuvellet ainsi qu'à sa complice Marie Codebecq, comédienne, professeure de théâtre, joaillière et peintre. Ces deux artistes ont concrétisé leur passion pour les arts visuels en ouvrant la Galerie Madeleine C, dont le nom renvoie à une peintre du siècle dernier — Madeleine Codebecq, tante de Marie, née en 1908 et décédée à l'âge de quatre-vingt-quinze ans — peu connue mais prolifique sur les plans de la recherche et de la production. Sous son égide, la galerie privilégie la maîtrise de la technique et l'excellence du travail de ses exposants, recrutés dans de multiples disciplines esthé-

tiques : peinture, sculpture, gravure, vitrail, céramique, joaillerie, orfèvrerie. Tous sont issus de générations différentes et de courants variés.

Les activités de la Galerie Madeleine C ne se bornent pas à la simple diffusion d'œuvres d'art, puisque celles-ci génèrent divers événements, de la conférence à la rétrospective, des installations aux explorations thématiques. Par exemple, l'automne dernier, *Les Jacobins noirs* ont souligné le bicentenaire de l'indépendance d'Haïti alors que *Les Petits Formats* se sont inspirés du temps des Fêtes. En février, *L'Art de l'amour* et, en mai, porcelaine et raku rendront hommage à l'élément terre.



Galerie d'art Madeleine C
209, rue Guillaume

Le visiteur saura enfin apprécier l'accueil chaleureux que lui réserve un tour à la Galerie Madeleine C. Il pourra se retirer au fond de la salle en emportant l'œuvre qui l'intéresse et la savourer en toute quiétude, sans pression, avec la joie d'une communion intime avec l'art, le beau, la création.

Pour devenir membre de l'ARRV-L

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Téléphone : () _____

Cotisation annuelle (5 \$) de membre résidant(e) _____

Cotisation annuelle de membre sympathisant (non résidant(e)) _____

et/ou don _____ \$

On retourne le coupon à :
Ginette Lapierre
492, rue Saint-Jacques
Longueuil (Québec) J4H 3C4

QUELLES NOUVELLES ?

| Le Bureau de direction |

UN GESTE SYMBOLIQUE

Au temps des Fêtes, l'ARRV-L a voulu partager avec les plus démunis, et a offert une modeste contribution en vivres à Mme la députée Cécile Vermette, qui inaugurerait de nouveaux bureaux, chemin Ste-Foy. Cette initiative charitable est devenue une tradition chez Mme Vermette, et nous avons été heureux d'y apporter notre participation.

HONNEUR AU MÉRITE

Depuis plusieurs années déjà, nous pouvons compter sur Monique Bilodeau qui, même si elle ne fait pas partie du Bureau de direction, nous apporte sa précieuse collaboration en rédigeant les procès-verbaux de nos réunions mensuelles. Bravo et merci ! Aussi, un merci très spécial à son conjoint Yves Laplante, qui fut pendant longtemps responsable de l'édition de *L'ARRV-L vous informe*. Yves est également un ancien président et un membre fondateur. De même, nous avons des livreurs assidus de notre bulletin, qui sont des « anciens » de l'ARRV-L : Jean-Luc Secours et Yves Lesiège. Sans leur aide fidèle, notre tâche serait beaucoup plus difficile ...et coûteuse.

UNE PUBLICITÉ BIENVENUE

Vous remarquerez dans ce bulletin une « pub » de la maison Pixel Communications, qui a accepté d'effectuer gracieusement pour l'ARRV-L le travail d'infographie de nos bulletins. Nous apprécions doublement cette contribution, puisqu'il s'agit d'une « boîte » du Vieux-Longueuil que vous pourriez encourager. Mille mercis !

L'ARRVL vous informe est publié par l'Association des résidentes et des résidents du Vieux-Longueuil.

Collaboration à la rédaction :

Fabienne Girard, Jean-Yves Giroux, Ginette Lapierre, Phyllis Préfontaine, Brigitte Purkhardt

Montage et révision :

Phyllis Préfontaine et Brigitte Purkhardt

Édition :

Pixel Communications

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec,
Février 2004

Les auteurs des articles qui paraissent dans ce bulletin sont responsables de leurs opinions et n'engagent en rien l'ARRV-L, ni son Bureau de direction.

Par ailleurs, nous nous ferons un plaisir, dans la mesure du possible, de publier vos propres réflexions concernant la sauvegarde du patrimoine et la qualité de vie du Vieux-Longueuil. Faites-nous parvenir votre texte de moins de 250 mots, de préférence par internet à : arrvl@yahoo.ca ou sur disquette en format Word.



PIXEL COMMUNICATIONS

Imagerie
Infographie Graphisme
Pré-presse
Conception de site

202, rue Guillaume, Longueuil (Québec) J4H 1R8
T (450) 679-1582 Web www.pixelcom.qc.ca